

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE

UN LIBRARY  
FRANCE  
UN/DA COLLECTION



Distr.  
GENERALE  
S/13117  
23 février 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE



Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques :  
projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Prenant acte du télégramme du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam adressé le 17 février 1979 au Président du Conseil de sécurité (S/13095),

Vivement préoccupé par l'agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam,

Convaincu que cette agression constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales,

Tenant compte de la responsabilité qui lui incombe en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies,

1. Condamne résolument l'agression de la République populaire de Chine contre la République socialiste du Viet Nam;
2. Exige de la République populaire de Chine qu'elle retire immédiatement toutes ses forces armées du territoire vietnamien;
3. Demande à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies de cesser toutes livraisons d'armes et tout transfert, à destination de la République populaire de Chine, de techniques qui pourraient être utilisées à des fins militaires;
4. Exige que la République populaire de Chine respecte scrupuleusement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République socialiste du Viet Nam;
5. Exige également que la Chine indemnise dans leur totalité les pertes matérielles subies par la République socialiste du Viet Nam à la suite de l'invasion armée du territoire vietnamien par les forces chinoises.